

SIAEP de BOISMORAND– LES CHOUX - LANGESSE

COMPTE-RENDU de la Séance 29 juin 2023

TRAVAUX

Suite au schéma directeur, Monsieur le Président rappelle la volonté du conseil syndical d'effectuer des travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable.

Travaux envisagés sur Boismorand :

Le projet concerne les allées des écureuils et des chevreuils – renouvellement d'environ 3,8 kms de canalisation en diamètre 100 à 125, renouvellement de 138 branchements sous domaine public y compris installation de compteurs en regard en limite de propriété et réalisation de 3 raccordements sur réseaux existants

Travaux envisagés sur Les Choux :

Le projet concerne la route de Dampierre RD56 entre le bourg et la RD 44 ainsi que deux antennes permettant d'alimenter « la Jouanne » et « la Puiseraie », et la liaison entre la RD56 et la route de la Forêt avec abandon du linéaire situé en domaine privé – renouvellement d'environ 10,1 kms de canalisation de diamètre à définir, renouvellement de 40 branchements sous domaine public y compris installation de compteurs en regard en limite de propriété et réalisation de 4 raccordements sur réseaux existants

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à :

- Maîtrise d'œuvre HT 68 460 €
- Travaux Les Choux HT 919 065 €
- Travaux Boismorand HT 772 120 €

Soit un coût total HT 1 748 235 euros TTC 2 097 882 euros

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve ce projet et donne son accord sur le lancement de l'opération décrite ci-dessus
- Autorise et charge le Président à solliciter le Département dans le cadre de l'appel à projet, l'État dans le cadre de la DETR et l'agence de l'eau Seine Normandie pour demander des subventions
- Autorise le Président à signer les différents documents relatifs à ces travaux, contrats, et marchés à intervenir

Financement de ce projet : un emprunt sera contracté. Le comité confère toutes les délégations utiles au Président pour la réalisation de cet emprunt.

ENTRETIEN DU RESEAU AEP :

Ce contrat avec Véolia arrive à échéance au 31 décembre 2023.

Après consultation des entreprises, et après délibération, le conseil syndical valide le contrat avec SUEZ

RPQS :

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau de l'exercice 2022 est adopté à l'unanimité

DIVERS :

Suite à l'arrêté du 06 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l' élu local,

Le syndicat se rapproche de l'AML pour cette mise en place.

Le Président
Joël DOS SANTOS

